



## Ah...votre Santé !!!

### Les Membres du **SNU** au CHSCT Pôle Emploi LR vous informent

1. Lors du CHSCT du 20 janvier 2016, les élus du SNU ont décidé de ne plus participer aux votes pour approuver les PV.

**ENFIN UNE BONNE NOUVELLE** → Après de multiples demandes des élus du **SNU**, qui se demandaient pourquoi la région LR était la seule de France à ne pas diffuser sur l'intranet les PV des CHSCT depuis Janvier 2015, il est **ENFIN** possible pour chaque Agent de les consulter directement via le lien suivant :

<https://intranet.pole-emploi.fr/portail/region/r-languedoc-roussillon-midi-pyrenees/generic.jspz?type=inarticle&id=1012287>

### **Comme quoi, la ténacité finit toujours par payer !!!**

2. Lors du CHSCT du 20 janvier 2016, les élus du SNU ont demandé officiellement une consultation sur MAIL.NET.ENTREPRISE

**Résultat du vote-> POUR : **SNU** ABSTENTIONS : SNAP-GCG-FO CONTRE : 0**

**CONSEQUENCE** : la Direction continue de passer en force et déroule des projets qui modifient considérablement vos conditions de travail sans se préoccuper des incidences sur le stress et la santé des Agents.

De plus, la volonté de l'établissement est clairement de ne pas s'embarrasser avec les règles de fonctionnement du CHSCT.



**MALHEUREUSEMENT  
POUR VOUS,  
A PART LE **SNU**,  
LES AUTRES OS  
NE S'EN PREOCCUPENT  
PAS NON PLUS !!!**

### Pour nous alerter, contacter vos Représentants **SNU** LR au CHSCT PE LR

Philippe AZNAR : [philippe.aznar@pole-emploi.fr](mailto:philippe.aznar@pole-emploi.fr)  
Pierre SANCHEZ : [pierre.sanchez01@pole-emploi.fr](mailto:pierre.sanchez01@pole-emploi.fr)

Monique PRADEL : [monique.pradel@pole-emploi.fr](mailto:monique.pradel@pole-emploi.fr)  
Jonathan SIERRA (RS) : [jonathan.sierra@pole-emploi.fr](mailto:jonathan.sierra@pole-emploi.fr)

[SNU.CHSCT-LRoussillon@pole-emploi.fr](mailto:SNU.CHSCT-LRoussillon@pole-emploi.fr)

3. Lors du CHSCT du 17 Novembre 2015, le SNU a demandé à la Direction une nouvelle présentation de la main courante électronique qui était passée à la trappe en octobre dernier.

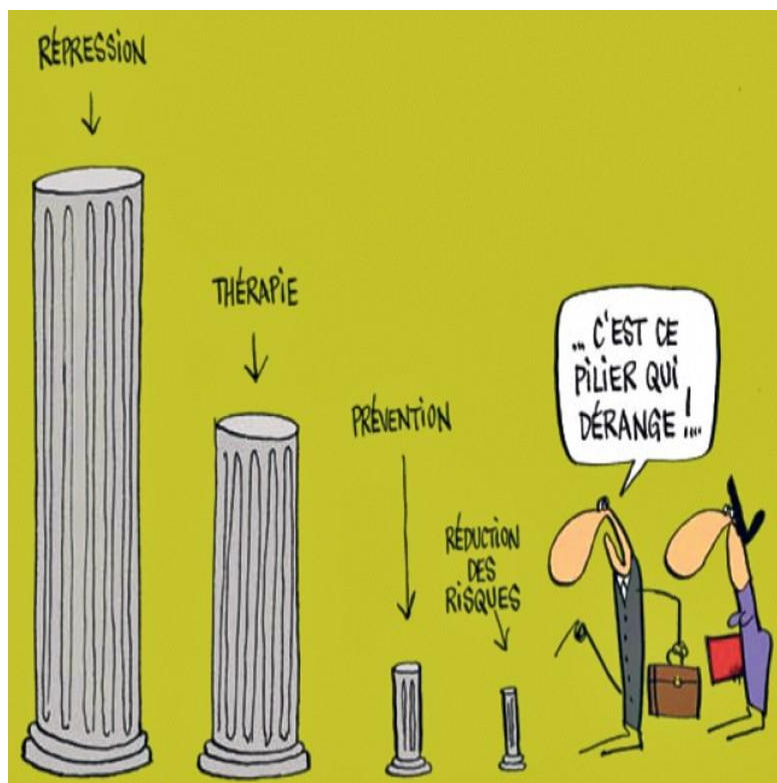
Pourquoi ? Parce que c'est par cet outil que vous signalez les accidents et les incidents à la Direction et à l'ensemble des acteurs concernés par votre sécurité.

« Pourquoi lorsqu'il s'agit de quantifier les incidents vécus par le réseau, la Direction n'est-elle pas aussi prompte à vous le faire savoir ?

### **STOP AUX CONTRADICTIONS !!!**

⇒ La Direction doit être cohérente, elle ne peut pas à la fois, demander la traçabilité de tous les incidents et en même temps laisser le réseau durant 4 mois sans savoir utiliser la nouvelle main courante électronique ?

4. Un Président de CHSCT valide notre projet d'enquête sur les RPS,...son successeur interdit son mode opératoire !!!



Depuis plusieurs années, le **SNU** souhaite et se bat pour la mise en place d'une réelle politique de prévention en matière de Risques Psychosociaux en Languedoc-Roussillon.

Nous avons enfin pu obtenir l'accord des autres OS pour mettre en place une enquête sur cette thématique **MAIS**

**CELA NE SE FERA PAS DANS LES CONDITIONS ET LES MODALITES SOUHAITEES.**

**Pour nous alerter, contacter vos Représentants SNU LR au CHSCT PE LR**

Philippe AZNAR : [philippe.aznar@pole-emploi.fr](mailto:philippe.aznar@pole-emploi.fr)  
Pierre SANCHEZ : [pierre.sanchez01@pole-emploi.fr](mailto:pierre.sanchez01@pole-emploi.fr)

Monique PRADEL : [monique.pradel@pole-emploi.fr](mailto:monique.pradel@pole-emploi.fr)  
Jonathan SIERRA (RS) : [jonathan.sierra@pole-emploi.fr](mailto:jonathan.sierra@pole-emploi.fr)